



RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT EN CHARGE D'ÉVALUER L'ÉTAT DE MISE EN ŒUVRE DE LA LETTRE DE POLITIQUE FONCIÈRE AU BURUNDI

TERMES DE REFERENCE

1. Contexte et justification

Depuis près d'une décennie, l'Etat burundais s'est engagé dans un processus de réforme foncière. La Lettre de Politique Foncière adoptée en avril 2010 fut une traduction de la volonté de faire face à de nombreux problèmes gangrénant le secteur foncier et, par conséquent, constituant un obstacle majeur au développement durable. En effet, ce document d'orientations stratégiques organisant différents aspects d'accès à la terre et de sécurisations des droits y afférents part du constat d'une crise foncière avec ses multiples conséquences.

Cette crise s'incarne notamment dans les aspects suivants :

- une demande de sécurisation foncière croissante de la population confrontée à une procédure d'enregistrement « inadéquate » ;
- la défaillance des services de l'Etat dans la gestion des procédures de cessions et concessions domaniales ;
- le morcellement et l'exiguïté accrue des terres ;
- la dégradation et la surexploitation des terres ;
- la prolifération des conflits fonciers et la surcharge des tribunaux ;
- l'inadaptation du statut des marais et des paysannats ;
- l'inefficacité des services fonciers centralisés

Pour faire face à ces nombreux défis, la Lettre de Politique Foncière vise essentiellement (i) la réduction des conflits fonciers, (ii) la révision du cadre législatif et institutionnel ainsi que (iii) la modernisation ses services en charge de la gestion foncière.

Notons que le Code Foncier de 2011 est une émanation de la Lettre de Politique Foncière.

Neuf ans après la naissance de la Lettre de Politique Foncière, il importe d’analyser l’état des lieux de sa mise en œuvre.

C’est dans ce cadre que Land and Development Expertise Center (LADEC) et le Centre d’Expertise en Foncier et Développement communautaire (CEFOD) veulent recruter un consultant pour réaliser cette mission. Ces organisations privées sont engagées dans la promotion de la gouvernance foncière au Burundi et travaillent en collaboration avec différents acteurs dont les partenaires techniques et financiers (PTF), notamment le Bureau de la Coopération Suisse au Burundi et le Fonds International pour le développement Agricole (FIDA).

2. Présentation des organisations commanditaires

2.1. Land and Development Expertise Center (LADEC)

« Land and Development Expertise Center », LADEC en sigle, est une entreprise sociale engagée à la promotion du développement communautaire durable et à la justice sociale, fondés sur une bonne gestion foncière et d’autres ressources naturelles. Il est né à l’initiative d’une équipe d’experts qui a mis en œuvre un projet foncier de la Coopération suisse pendant une dizaine d’années. Ce projet a appuyé techniquement et financièrement le montage et le fonctionnement de six services fonciers communaux dans la province de Ngozi. La vision du LADEC est celle d’une société prospère, paisible et juste, grâce à un accès équitable aux ressources et aux opportunités de développement.

Par la recherche, LADEC produit des analyses et des propositions pour alimenter, influencer positivement, éclairer les politiques de développement. Sur base des résultats de recherche, sont animés des cadres de dialogue impliquant l’autorité publique, les partenaires techniques et financiers, la société civile et les citoyens. En outre, LADEC initie, met en œuvre et assure l’évaluation des projets de développement.

Depuis 2018, LADEC est en partenariat avec le Bureau de la Coopération Suisse au Burundi pour la réalisation de certaines de ses activités, y compris le présent travail d’évaluation de l’état de mise en œuvre de la Lettre de Politique Foncière.

2.2. Centre d’Expertise en Foncier et Développement communautaire

Le Centre d’Expertise en Foncier et Développement communautaire (CEFOD) est une
.....
.....
.....

3. Objectifs du présent travail

3.1. Objectif global

3.2. LADEC et CEFOD veulent contribuer, en tant qu'acteurs privés et indépendants, à la dynamisation du processus de réforme foncière en évaluant l'état de mise en œuvre de la Lettre de Politique Foncière en vue d'une prise de décisions éclairées. **Objectifs spécifiques**

Plus spécifiquement, la mission vise à évaluer l'état de mise en œuvre des cinq axes de la Lettre de Politique Foncière, en identifiant les défis/contraintes justifiant des blocages et ralentissements du processus de réforme foncière au Burundi et en proposant des voies de solution:

Axe 1 : Rénovation de la législation foncière et domaniale

Axe 2 : Restructuration et modernisation des services en charge de la gestion foncière

Axe 3 : Décentralisation de la gestion foncière

Axe 4 : Inventaire des terres domaniales

Axe 5 : développement de solutions durables aux problèmes des personnes sans terres et à l'exiguïté des parcelles

4. Résultats attendus

- Le niveau d'adaptation des anciens textes législatifs et règlementaires d'une part et celui de mise en place de nouveaux textes conformes au nouveau système foncier est mis en évidence ;
- Le niveau et les effets de restructuration et de modernisation des services de gestion foncière, telles que prévues par la lettre de politique foncière est connu ;
- L'état des lieux de la mise œuvre de la gestion foncière décentralisée (implantation et fonctionnement des services fonciers communaux) est connu ;
- L'état des lieux de l'inventaire des terres domaniales est mis en lumière ;
- L'état de mise en œuvre, la pertinence, l'efficacité et la durabilité des solutions envisagées par la Lettre de Politique Foncière pour résoudre les problèmes des sans terres et d'exiguïté des terres sont objectivement appréciées.
- Le niveau de mise en œuvre des mesures envisagées par la Lettre de Politique Foncière pour son opérationnalisation est établi.

- A la lumière de l'expérience des acteurs de la mise en œuvre de la Lettre de Politique Foncière, les limites, les failles et les omissions de ce document d'orientations stratégiques ainsi que les nouveaux enjeux sont mis en exergue.
- Des recommandations/solutions/options sont formulées en vue de la réussite du processus de réforme foncière au Burundi

5. Méthodologie

La méthodologie à utiliser s'articule autour de trois approches :

- Revue documentaire (textes législatifs et réglementaires, notes stratégiques, rapports issus de différents acteurs de la réforme foncière, notamment les Ministères, les services fonciers décentralisés et déconcentrés, ONG, Partenaires Techniques et Financiers, ...) ;
- Interviews individuelles auprès des acteurs clés de la réforme foncière (Ministères ayant la gestion des terres dans leurs attributions, services fonciers centraux et déconcentrés, services fonciers décentralisés, ONG et bureaux d'expertise, PTFs, consultants indépendants, ...)
- Focus groups avec certaines catégories de citoyens, notamment les sans terres.

Les commanditaires mettront à disposition du consultant deux chercheurs qui vont l'appuyer dans la collecte, le dépouillement et la première analyse des données.

6. Chronogramme

Tâches	Responsable	Timelines	Nombre de jours pour le consultant
Revue documentaire et Collecte des données sur terrain (interviews et focus groups)	Consultant et chercheurs	13-26 mai 2019	10 jours
Débriefing avec l'équipe LADEC&CEFOD pour la présentation des résultats préliminaires et recommandations	Consultant	27 mai 2019	1 jour
Production du rapport provisoire	Consultant	28 mai-03 juin 2019	5 jours
Transmission du rapport provisoire et relecture par les commanditaires	Directeurs Gérants LADEC et CEFOD	04-11 juin 2019	-
Prise en compte des observations et commentaires des commanditaires	Consultant	12-13 juin 2019	2 jours
Restitution de l'évaluation	Consultant pour présentation et LADEC&CEFO D pour la logistique	19 juin 2019	1 jour
Finalisation du rapport en tenant compte	Consultant	20 juin 2019	1 jour

des observations et commentaires issus de la restitution			
Nombre total de jours de travail du consultant			20 jours

7. Tâches du consultant

- Exploitation des documents utiles dans le cadre de la mission ;
- Elaborer des outils de collecte des données sur terrain, notamment les grilles d'enquête, guides d'entretiens individuels et en groupes de discussions, en collaboration avec les chercheurs ;
- Choix d'un échantillon pour l'évaluation des axes 3 et 5 de la Lettre de Politique Foncière ;
- Diriger, superviser et coordonner le travail de collecte des données sur terrain par les chercheurs mis à sa disposition ;
- Interpréter et analyser les données collectées ;
- Rédaction du rapport provisoire et final ;
- Présentation des résultats de l'évaluation au cours d'un atelier national de restitution.

8. Livrables

- Un (1) rapport provisoire sous format électronique comportant notamment :
 - ✓ une liste des acronymes ;
 - ✓ Un résumé exécutif en français ;
 - ✓ Un résumé exécutif en anglais ;
 - ✓ Une introduction décrivant le contexte de l'évaluation, sa finalité, ses objectifs, la méthodologie suivie, les discussions sur la méthodologie de terrain et statistique, portée et limites de l'évaluation et le contenu du rapport ;
 - ✓ les résultats de l'étude interprétés et analysés ;
 - ✓ les conclusions et recommandations, avec une proposition d'un plan d'actions pour leur mise en œuvre en vue de priorisation et choix;
 - ✓ des annexes générales et techniques (bibliographie, liste des personnes contactées ou consultées, les guides d'entretiens individuels ou en groupes de discussions) ;
- Un (01) rapport final sous format électronique et une version imprimée en deux exemplaires tenant compte des observations et des recommandations issues de la restitution.

9. Profil du consultant

Le Prestataire doit répondre aux exigences suivantes :

- Diplômé sciences juridiques ou sociales, d'un niveau minimum Bac+ 4, de préférence avec une spécialité en droit foncier,;
- Excellentes connaissances du secteur foncier au Burundi, des textes afférents et de la réforme foncière ;
- Avoir une expérience dans la conduite d'évaluation d'une politique, ou d'un secteur constitue un véritable atout;
- Avoir réalisé des études ou produit des articles sur la thématique foncière ;
- Capacité à travailler en équipe et à communiquer avec diverses audiences (administration, population rurale, etc.)
- Capacités analytiques et rédactionnelles

10. Budget

11. Soumission de l'offre

L'offre en Français doit contenir:

- Une lettre de motivation qui montre la compréhension et la capacité de réaliser la mission ;
- Le curriculum vitae actualisé ;
- Copies de diplôme et attestations/certificats de services rendus ;
- Une proposition de méthodologie et approches ;
- Une proposition de plan de travail par journée pour l'évaluation ;
- Une proposition d'un budget incluant toutes les dépenses ;
- Des informations concernant la disponibilité de l'équipe de consultants

L'offre doit être envoyée au plus tard à **18h le 06 mai 2019**, adressée à severin.nibitanga@ladec.bj, Directeur Gérant du LADEC et felicienhatungimana@yahoo.fr , Directeur Gérant du CEFOD. L'offre doit être dûment signée et datée par le consultant.

Fait le ... Mai 2019

Séverin Nibitanga

Félicien Hatungimana

Directeur Gérant LADEC

Directeur Gérant CEFOD